

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00618

Numéro SIREN : 792 890 444

Nom ou dénomination : SARL TRIOLET CARROT

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006103

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/006103**
n°de gestion : **2013B00618**
n°SIREN : **792 890 444 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 20/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SARL TRIOLET CARROT - Société à responsabilité limitée
zone artisanale ou zone d'activité du Perthuis 42220 Saint-sauveur-en-rue -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



756900

1 - BILAN SIMPLIFIE

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
SI-ETIENNE

N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT

Adresse de l'entreprise : ZA LE PERTHUIS 42220 ST SAUVEUR EN RUE

Numéro SIRET* : 79289044400013

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Durée de l'exercice précédent* : 12

Ex. N-1 clos le :

006103

20 JUN 2020

13 B 618

Exercice N, clos le : 31/12/2019

31/12/2018

ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	20 000	012	20 000
M	Incorporelles - Autres*	014		016	
M	Immobilisations corporelles*	028	86 886	030	29 859
	Immobilisations financières* (1)	040	85	042	85
Total I (5)		044	106 971	048	29 859
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod. *	050	9 848	052	9 848
I	- Marchandises*	060		062	
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066	
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	3 566	070	3 566
U	(2) - Autres* (3)	072	3 025	074	3 025
L	Valeurs mobilières de placement	080		082	
A	Disponibilités	084	7 473	086	7 473
N	Charges constatées d'avance*	092		094	
Total II		096	23 912	098	23 912
Total général (I + II)		110	130 883	112	101 025

110 432

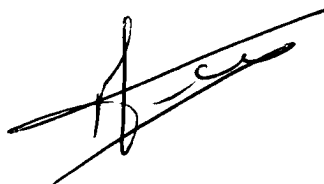
PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120			1 000	1 000
Ecart de réévaluation	124				
P Réserve légale	126			100	100
R Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132			5 820	3 102
P Report à nouveau	134				
R Résultat de l'exercice	136			93	2 718
E Provisions réglementées	140				
Total I	142			7 013	6 920
Provisions pour risques et charges	154				
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156			59 978	68 672
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166			12 682	15 079
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 15 126)	172			21 352	19 761
E Produits constatés d'avance	174				
Total III	176			94 012	103 512
Total général (I + II + III)	180			101 025	110 432
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	53 077
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
V					
I (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

		Néant		*	
Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
		31/12/2019		31/12/2018	
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	
	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues			226	
X	Autres produits			230	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	
E	- mobilier				
	- immobilier				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	675	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
X	Dotations aux amortissements*			254	
P	Dotations aux provisions			256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionn	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	
	Produits financiers (III)			280	
D	Produits exceptionnels (IV)			290	
I	Charges financières (V)			294	
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 codes	347			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 39 q. D	348			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2		312	
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	
I	Provisions non déductibles*			322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324	
	Divers*, dont intérêts				
T	excédentaires des cptes-cts d'associés	247		248	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Pôle de compétitivité hors CICE	990
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992
ZFANG (44 quaterdecies)	346	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
Dont créance due au report en arrière du déficit	346				
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	656	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2		352	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356	
E	Déficits antérieurs reportables* :	dont imputés/résultat :		360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS		Bénéf. col.1, Déficit col.2		370	

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' followed by a horizontal line and a small flourish.A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular, swirling flourish.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☒	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☒
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☒

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 000			20 000
Terrains.....				
Constructions.....	66 280			66 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 622		500	11 122
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	9 484			9 484
Immobilisations financières.....	85			85
Total.....	107 471		500	106 971

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	6 591	4 419		11 010
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 708	670	500	9 878
Autres immobilisations corporelles..	8 587	383		8 971
Total.....	24 887	5 472	500	29 859

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	20 000	
Eléments achetés.....		20 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	L	180 mois				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	24 - 60 mois				
Autres immobilisations corporelles	L	24 - 36 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	6 117	8 068	6 117	8 068
En-cours de production de biens	1 818	1 780	1 818	1 780
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	7 935	9 848	7 936	9 848

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	85		85
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	6 591	6 591	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	1 001
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10	100,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10	100,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	59 978	6 900	17 161	35 916
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	12 682	12 682		
Dettes fiscales et sociales.....	351	351		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	21 001	21 001		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	94 012	40 934	17 161	35 916

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	6 408
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	3 570
Autres engagements réciproques.....	

--

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

--

Effectifs

Autres informations significatives

Non recensé

--

SARL TRIOLET CARROT
ZA LE PERTHUIS

42220 ST SAUVEUR EN RUE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRIOLET CARROT
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1 000 Euros
Siège Social : ZA du Perthuis - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
792890444 RCS St Etienne

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

Le 30 Juin 2020 à 17 heures

Les associés de la Société TRIOLET CARROT , société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social,

Sur convocation verbale faite par la gérance plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, à chaque associé.

L' Assemblée est présidée par Monsieur Alain TRIOLET.

Parmi tous les associés désignés ci-dessous, sont présents ou représentés ceux à côté du nom desquels est apposée leur signature ou celle de leur mandataire :

-Monsieur TRIOLET Alain propriétaire de CINQ PARTS	5 parts
-Monsieur CARROT Joris propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS	5 parts -----
TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : DIX PARTS	10 parts

Monsieur le Président constate que le quorum légal et statutaire est atteint.

L' Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Un exemplaire des statuts.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués aux associés le jour de la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L' Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; quitus à la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce. Approbation des dites conventions
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Personne ne demande à intervenir.

Monsieur le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes annuels et autre documents prévus par la loi ont été bien observées et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve le dit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 92,98 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

– Autres réserves : 92,98 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, nous vous rappelons qu'aucun dividendes n'a été distribué aux titres des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, décide :

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur TRIOLET Alain en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 11 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 7 603 €, et facultatives soit 5 751 €.

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur CARROT JORIS en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 11 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 6 164 €, et facultatives soit 2 382 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant ici précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les associés présents.

Monsieur TRIOLET Alain



Monsieur CARROT Joris

